Amiante: les salariés du Tripode veulent des réponses rapides

Le personnel administratif qui a travaillé dans l'immeuble de l'île Beaulieu, monte au créneau pour que l'exposition à l'amiante soit enfin reconnue.

es salariés de l'Insee, du ministère des Affaires étrangères et du Trésor public devaient quitter définitivement le Tripode en 1992. Motif : la présence d'amiante. Dix ans après, ils attendent toujours une étude épidémiologique sur tous les agents et une reconnaissance de la maladie professionnelle des électriciens décédés.

« Nous revenons aujourd'hui sur les lieux du crime, où nous avons travaillé sans aucune précaution vis-àvis de l'amiante. Pensons aux

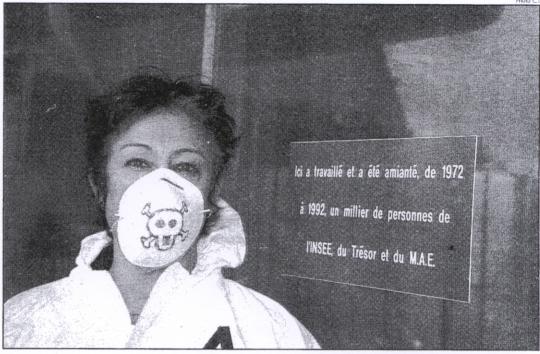
« On ne nous fera pas taire » femmes de ménage avec des statuts précaires qui n'ont jamais

été informées, aux ouvriers professionnels décédés... », clame haut et fort Francis Judas, représentant CGT de l'Insee, entouré des salariés en combinaison et masqués.

Avec la manifestation d'hier, le personnel concerné veut pousser le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie à tenir ses engagements. Des promesses avaient été faites en janvier 2001 par des responsables du ministère en visite à Nantes. Depuis, pas de nouvelles.

Deux ouvriers décédés à 40 ans et 43 ans

Le comité amiante, créé par les salariés du Tripode, se bat pour que soit reconnue la maladie professionnelle des deux électriciens de la tour déjà décédés: Maurice Concher en 1995, à 40 ans, et Martial Gérin en



Hier matin, devant le Tripode, sur l'île Beaulieu, les employés de l'Insee, avec leurs collègues du ministère des Affaires étrangères et du Trésor public, ont déposé une plaque, symbole de l'exposition à l'amiante d'un millier d'agents de l'administration.

1999, à 43 ans. « Une réunion de la commission de réforme du ministère, celle qui décide de la reconnaissance de la maladie professionnelle, a donné un avis positif. Mais, à un niveau plus haut, la direction du service des Pensions a refusé. Depuis, nous n'avons plus de nouvelles », souligne Yvon Kerhervé, représentant CFDT à l'Insee. Il y aurait des tergiversations au ministère et des hésitations. « S'ils reconnaissent verser une pension, cela devrait faire boule de neige ».

De son côté, une famille d'un des électriciens a déposé un recours au tribunal administratif pour la reconnaissance de la maladie professionnelle

Les salariés veulent savoir la vérité car, pour certains, le nombre de décès est plus conséquent. Jean-Marc Chéné, gardien du tripode dès 1972, puis ouvrier, se souvient : « Mes cinq collègues sont décédés. Ils sont morts à la quarantaine. [...] Des morts antérieures, on n'en parle plus. Si le dossier des deux ouvriers décédés aboutit, pourquoi pas ceux des autres », tout en remarquant qu'aucune analyse n'a été faite au moment de leur décès pour prouver le lien avec l'amiante.

Une étude épidémiologique pour tout le personnel

Les anciens salariés ont soulevé un autre problème. Ils attendent la réalisation d'une étude épidémiologique sur tous les agents. Cette enquête permettrait de comptabiliser le nombre de cancers des salariés et de le comparer avec le reste de la population. Un appel d'offres a exclu l'Institut de veille sanitaire, orga-

nisme public : « On veut que ça soit fait par eux, par un cabinet indépendant de toutes pressions quelles qu'elles soient », précise Yvon Kerheryé

Les manifestants ne veulent plus attendre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête: « Je n'ai pas toujours travaillé à temps plein. J'ai peut-être plus de chance », ironise une employée.

Les salariés laissent une semaine au ministre Laurent Fabius pour donner une réponse à leurs requêtes. Selon eux, l'affaire doit être réglée au plus vite, avant que le bâtiment ne soit désamienté (dès septembre) et démoil. «Après, il n'y aura plus de preuve au niveau judiciaire, souligne Francis Judas. On ne nous fera pas taire ».

Caroline Tréman